

Plan de lutte antiparasitaire intégrée

VEUILLEZ NOTER QUE CES DOCUMENTS SONT À DES FINS D'INFORMATION UNIQUEMENT

Les propriétaires et les gestionnaires immobiliers peuvent concevoir leurs propres modèles, mais veuillez-vous assurer que toutes les exigences du règlement sur la gestion des immeubles locatifs sont incluses.

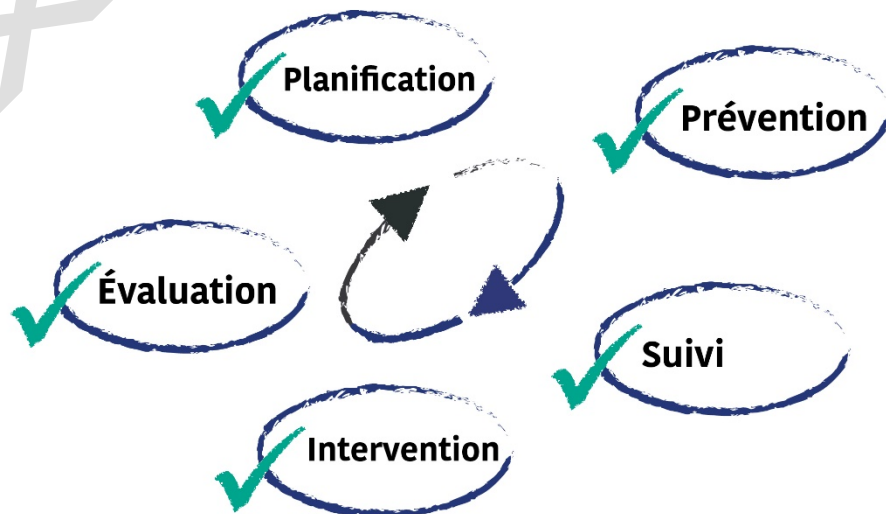
Coordonnées

Nom du propriétaire : _____

Adresse du bâtiment : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____



Présentation

Qu'est-ce que la lutte antiparasitaire intégrée?

Un plan de lutte antiparasitaire intégrée est un processus en plusieurs étapes pour gérer les ravageurs et les infestations, qui comprend la planification, la prévention, la surveillance, la lutte antiparasitaire et l'évaluation. Le propriétaire et le locataire ont un rôle à jouer dans l'efficacité de la lutte antiparasitaire intégrée.

Responsabilités

[Énumérez toutes les responsabilités supplémentaires en matière de gestion, de prévention et de traitement des parasites pour les locataires et les propriétaires dans cette section]

Les responsabilités des propriétaires

En vertu du Règlement sur la gestion des logements locatifs de la Ville d'Ottawa (n°2020-255), les propriétaires sont responsables de ce qui suit en ce qui concerne la lutte antiparasitaire :

- Établir et maintenir un plan de lutte antiparasitaire intégrée pour une propriété locative. Les éléments suivants doivent être inclus dans le document :
 - Calendrier des inspections préventives raisonnable compte tenu de l'âge et de l'état de chaque immeuble locatif.
 - Informations pédagogiques sur la prévention des infestations mises à disposition des locataires.
 - Processus de déclaration des infestations suspectées.
 - Des plans de traitement permanents contre les ravageurs doivent être appliqués en cas d'infestation de punaises de lit, de coquerelles, de fourmis, de rats, de souris et de toute espèce connue pour causer des infestations récurrentes dans la propriété donnée.
- Fournir aux locataires une copie d'un plan de traitement antiparasitaire avant de traiter une infestation dans leur logement.
- Afficher un avis de plan de traitement antiparasitaire dans le hall d'entrée d'un immeuble d'habitation, lorsque le traitement est effectué dans une zone de l'immeuble accessible aux locataires autres qu'un logement locatif.
- Réinspecter la zone traitée pour les organismes nuisibles entre 15 et 30 jours après la fin du traitement.
- Soumettre une copie du plan de lutte antiparasitaire intégrée et du plan de traitement

permanent des organismes nuisibles à un agent des règlements sur demande.

Selon la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation, la province de l'Ontario déclare que les propriétaires sont responsables de ce qui suit en ce qui concerne la lutte antiparasitaire :

- Un propriétaire doit garder l'immeuble locatif propre. Cela comprend le hall d'entrée, les passages, l'ascenseur, la buanderie, la piscine et le stationnement ou le garage. Un propriétaire doit également prendre des mesures pour lutter contre les organismes nuisibles tels que les coquerelles et les souris.
- Un complexe résidentiel doit être maintenu raisonnablement exempt de rongeurs, de vermine et d'insectes. Règlement de l'Ontario 517/06, art. 46 (1)
- Les méthodes utilisées pour éliminer les rongeurs et les insectes doivent être conformes aux lois municipales ou provinciales applicables. Règlement de l'Ontario 517/06, art. 46 (2)
- Les ouvertures et les trous dans un bâtiment contenant un ou plusieurs logements locatifs doivent être grillagés ou scellés pour empêcher l'entrée de rongeurs, de vermine, d'insectes et d'autres organismes nuisibles. Règlement de l'Ontario 517/06, art. 46 (3)
- Accommoder les locataires en situation de handicap, au besoin, lors du traitement ou de l'inspection de leurs logements lors de la recherche d'infestations par des organismes nuisibles.

Responsabilités du locataire

En vertu du Règlement sur la gestion des logements locatifs de la Ville d'Ottawa (n° 2020-255), les locataires sont responsables de ce qui suit en ce qui concerne la lutte antiparasitaire :

- Soumettre une demande de service aux locataires pour signaler une infestation, une infestation présumée ou des conditions susceptibles de provoquer une infestation.
- Ne pas causer de conditions susceptibles d'attirer ou d'abriter des organismes nuisibles.
- Traiter les infestations de puces, de poux ou de tiques sur les animaux domestiques.
- Suivez les plans de traitement antiparasitaire préparés par les propriétaires.

Selon la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation, la province de l'Ontario déclare que les locataires sont responsables de ce qui suit en ce qui concerne la lutte antiparasitaire :

- Un locataire doit garder son logement locatif propre, selon la norme que la plupart des gens considèrent comme une propreté ordinaire ou normale.
- Avertir rapidement le propriétaire s'il y a un problème d'organismes nuisibles

- Coopérer avec le propriétaire pour résoudre le problème en préparant son logement pour le traitement et le nettoyage ou en jetant tout ce qui a des organismes nuisibles, si nécessaire.
- Autoriser l'accès aux logements sur réception d'un avis écrit 24 heures à l'avance, ou si le locataire accepte de les laisser entrer pour l'inspection ou le traitement des organismes nuisibles.
- En cas d'infestation, vous pouvez demander à votre propriétaire que certains pesticides soient évités. Cependant, si cette demande est refusée par le propriétaire, vous devez permettre le traitement.

Exemple

1. Prévention

Calendrier d'inspection – Bâtiment

[Créer et mettre à jour un calendrier d'inspections préventives raisonnable en fonction de l'état et de l'âge de l'immeuble locatif et envisager d'utiliser le format ci-dessous]

Adresse de l'immeuble locatif : _____

Zone du bâtiment inspectée	Effectué par	Résultats	Mesures prises	Date et heure de l'inspection	Prochaine inspection programmée	Autres commentaires

Instructions d'inspection – Bâtiment

[Entrer les instructions pour la personne qui inspecte, où inspecter, ce qu'il faut rechercher, y compris les signes d'infestations et les ouvertures/grillages/fissures]

1. Inspectez toutes les zones communes pour détecter les organismes nuisibles ou leur activité
 - a. Couloirs
 - b. Salles de chute à ordures
 - c. Buanderies
 - d. Salles électriques
 - e. Locaux d'entreposage/vestiaires
 - f. Local des installations mécaniques
 - g. Salles de bain
 - h. Cuisines collectives
 - i. Salons
 - j. Garage de stationnement
2. Remplissez le tableau ci-joint pour chaque zone inspectée
3. Là où l'activité des organismes nuisibles est suspectée :
 - a. Placer des moniteurs aux fins de suivi
 - b. Planifier une inspection de suivi
4. Là où l'activité des organismes nuisibles est trouvée :
 - a. Placer des moniteurs aux fins de suivi
 - b. Installer un appât et de la poussière
 - c. Publier un avis dans le hall d'entrée
 - d. Planifier une inspection de suivi

Calendrier d'inspection – Résidence privée

[Créer et mettre à jour un calendrier d'inspections préventives raisonnable en fonction de l'état et de l'âge de l'immeuble locatif et envisager d'utiliser le format ci-dessous]

Adresse	Type d'organisme nuisible	Niveau d'infestation	Tâche de lutte antiparasitaire terminée	Résultats	Date et heure de l'inspection	Inspecté par	Date de suivi (le cas échéant)	Prochaine inspection programmée

Instructions d'inspection – Résidence privée

[Enter instructions for whomever is inspecting, where to inspect, what to look for including signs of infestations and openings/screens/cracks]

[Entrer les instructions pour la personne qui inspecte, où inspecter, ce qu'il faut rechercher, y compris les signes d'infestations et les ouvertures/grillages/fissures]

1. Inspection de chaque maison pour l'activité des organismes nuisibles
2. Si le locataire est à la maison, parlez-lui des problèmes actuels ou passés causés par les organismes nuisibles
3. Inspection de la cuisine :
 - a. intérieur des armoires
 - b. sous les armoires
 - c. derrière les gros électroménagers
 - d. sous les petits appareils
4. Inspection du salon :
 - a. sous les coussins
 - b. dans les fissures des meubles
 - c. autour des plinthes
 - d. près des portes extérieures
5. Inspection de la chambre :
 - a. sous les oreillers
 - b. sous le matelas et le sommier
 - c. le long du cadre de lit
 - d. autour des plinthes
 - e. autour de la base de la commode ou de la table d'appoint
6. Salle de bain :
 - a. sous l'évier
 - b. à l'intérieur du meuble-lavabo
7. Là où des organismes nuisibles sont suspectés :
 - a. placer des moniteurs aux fins de suivi
 - b. planifier une inspection de suivi
8. Là où des organismes nuisibles sont trouvés :
 - a. fournir au locataire un plan de traitement standard
 - b. planifier le suivi du traitement

2. Éducation

[Cette section doit inclure toute information concernant les organismes nuisibles pour les locataires]

Punaises de lit



Les punaises de lit sont de petits insectes brunâtres avec des corps ovales de la taille d'une graine de pomme. Elles se nourrissent de sang humain, généralement la nuit, mais elles ne sont pas connues pour propager des maladies. Elles peuvent s'introduire dans votre maison en se trouvant dans votre valise après un voyage, sur des meubles ou des vêtements usagés.

Les punaises de lit peuvent être trouvées sur les lits, les matelas, les tables d'appoint, les têtes de lit, sous les plinthes, dans ou derrière les cadres, dans les vêtements et sur les meubles.

Les piqûres peuvent entraîner des éruptions cutanées, des effets psychologiques et des symptômes allergiques. Les symptômes d'une piqûre de punaise de lit peuvent prendre de quelques minutes à plusieurs jours pour apparaître. Les démangeaisons sont souvent, mais pas toujours, présentes. Les piqûres de punaises de lit sont généralement visibles sur la peau exposée pendant le sommeil, comme les mains, le cou, le visage, les épaules, les bras et les jambes.

Les œufs de punaises de lit et les punaises de lit juvéniles sont petits et difficiles à voir. Cependant, les punaises de lit adultes sont détectables à l'œil nu et peuvent être trouvées regroupées dans une petite zone selon un motif en ligne ou en zigzag sur le matelas ou dans les coutures d'un matelas. Les punaises de lit sont également connues pour pénétrer dans les fissures et les crevasses des meubles.

Prévenir et traiter les punaises de lit

Pour aider à prévenir les punaises de lit, les locataires peuvent suivre les étapes suivantes :

Vérifiez soigneusement les meubles, les lits et les canapés usagés pour détecter tout signe d'infestation de punaises de lit avant de les apporter dans votre maison. Évitez d'emporter chez vous des matelas ou des canapés mis sur le trottoir. Si vous voyez des taches brunes sur le matelas ou les meubles, il s'agit probablement d'excréments de punaises de lit. Veuillez donc contacter immédiatement votre propriétaire.

Réduisez le désordre dans votre maison pour réduire les cachettes pour les punaises de lit.

Éloignez les lits du mur pour créer une « île », empêchant les punaises de lit de se déplacer le long du mur et sur le lit.

Utilisez un protecteur de matelas et des housses de sommier pour limiter les cachettes potentielles pour les punaises de lit.

Gardez votre lit et votre sommier surélevé du plancher, de préférence sur un cadre de lit en métal.

Gardez votre logement locatif propre et passez l'aspirateur fréquemment, surtout sous et derrière les lits.

Scellez les fissures et les crevasses autour des cadres de lit en bois, des meubles et des prises électriques pour décourager les mouvements potentiels de punaises de lit.

Vérifiez régulièrement votre maison pour les punaises de lit. Si vous trouvez des signes de punaises de lit, informez-en immédiatement votre propriétaire.

En voyage, n'apportez pas vos propres oreillers et inspectez le lit, le matelas, la tête de lit, les commodes et les tables d'appoint où vous séjournez avant d'apporter vos bagages sur les lieux. À votre retour, placez vos bagages sur une surface dure, loin des endroits où les punaises de lit pourraient ramper et se cacher. Lavez vos vêtements et articles en tissu à l'eau chaude et séchez-les dans la sècheuse à la chaleur la plus élevée.

Si vous êtes locataire et que vous avez un problème de punaises de lit, vous devez en aviser immédiatement votre propriétaire, votre concierge ou votre gestionnaire immobilier. Les punaises de lit peuvent être identifiées et contrôlées à l'aide d'une entreprise de lutte antiparasitaire agréée. Vous pouvez également passer l'aspirateur, nettoyer à la vapeur ou sécher les vêtements à haute température et réduire l'encombrement dans votre maison pour aider au traitement des punaises de lit.

Vous devez également coopérer avec votre propriétaire à la lutte antiparasitaire et suivre les plans de traitement antiparasitaire.

Références

L'information ci-dessus provient des références suivantes :

- [How to Identify and Remove Bed Bugs | Orkin \(www.orkin.com/other/bed-bugs\)](http://www.orkin.com/other/bed-bugs)
- [Punaise de lit - Santé publique Ottawa \(www.SantePubliqueOttawa.ca/\)](http://www.SantePubliqueOttawa.ca/)
- [Punaises de lit : comment s'en débarrasser? - Canada.ca \(www.canada.ca\)](http://www.canada.ca)

Coquerelles



La coquerelle adulte moyenne a un corps ovale brun aplati avec de longues pattes épineuses et mesure 15 mm de longueur. Bien qu'il existe de nombreux types de coquerelles, la coquerelle allemande est l'une des coquerelles domestiques les plus courantes. Elles sont havane à brun clair, avec deux stries parallèles sombres allant de la tête à la base de l'aile. Les coquerelles ont des ailes mais sont incapables de voler. Elles peuvent contaminer les aliments et propager des maladies en marchant et en excréant sur les zones de nourriture ou de préparation des aliments après avoir traversé les ordures (ou) les égouts. Elles sont attirées par les environnements chauds et humides telles que les cuisines, les salles de bain, les sous-sols et les zones de plomberie. Les coquerelles et leurs oothèques peuvent être introduites dans votre maison par l'entremise de divers objets tels que des produits d'épicerie, des tapis, des meubles et appareils usagés, des bouteilles vides, des aliments en vrac et des boîtes d'expédition. Les coquerelles sont plus actives la nuit et sont attirées par les sources alimentaires qui contiennent des amidons, des sucres et des protéines.

Prévenir et traiter les coquerelles

Garder une maison propre est une étape cruciale dans la prévention des coquerelles. Puisqu'elles sont attirées par la nourriture et l'eau, le gouvernement du Canada recommande les protocoles de nettoyage suivants pour prévenir les coquerelles.

Pour les locataires :

- Réduisez le désordre dans votre maison pour réduire les cachettes pour les coquerelles.
- Nettoyez immédiatement les déversements et ne laissez pas l'eau et la nourriture pour animaux de compagnie à l'extérieur 24 heures par jour.
- Conservez les aliments dans des contenants en plastique ou en verre hermétiquement fermés plutôt que dans du papier ou du carton dans lequel les coquerelles peuvent mâcher et pondre des œufs.
- Nettoyez régulièrement les zones sombres ou humides à proximité d'une source de nourriture (par exemple sous et derrière les appareils ménagers).
- Stockez les déchets dans des contenants en plastique scellés et jetez-les quotidiennement.
- Ne laissez pas la vaisselle sale s'accumuler, surtout pendant la nuit. Si vous ne pouvez pas la laver immédiatement, laissez-la tremper dans du détergent et de l'eau.
- Passez souvent l'aspirateur pour aider à éliminer les particules de nourriture et les masses d'œufs d'insectes.
- Aérez les salles de bain et déshumidifiez les zones humides pour réduire les sources d'eau.

Les propriétaires peuvent aider à éviter les coquerelles en :

- isolant les conduites d'eau sujettes à une condensation excessive.
- réparant les robinets et les tuyaux qui fuient.
- scellant toutes les fissures, crevasses et ouvertures de tuyaux pour réduire les cachettes de coquerelles.

Si vous avez des coquerelles, contactez immédiatement votre propriétaire. Voici quelques façons de traiter les coquerelles :

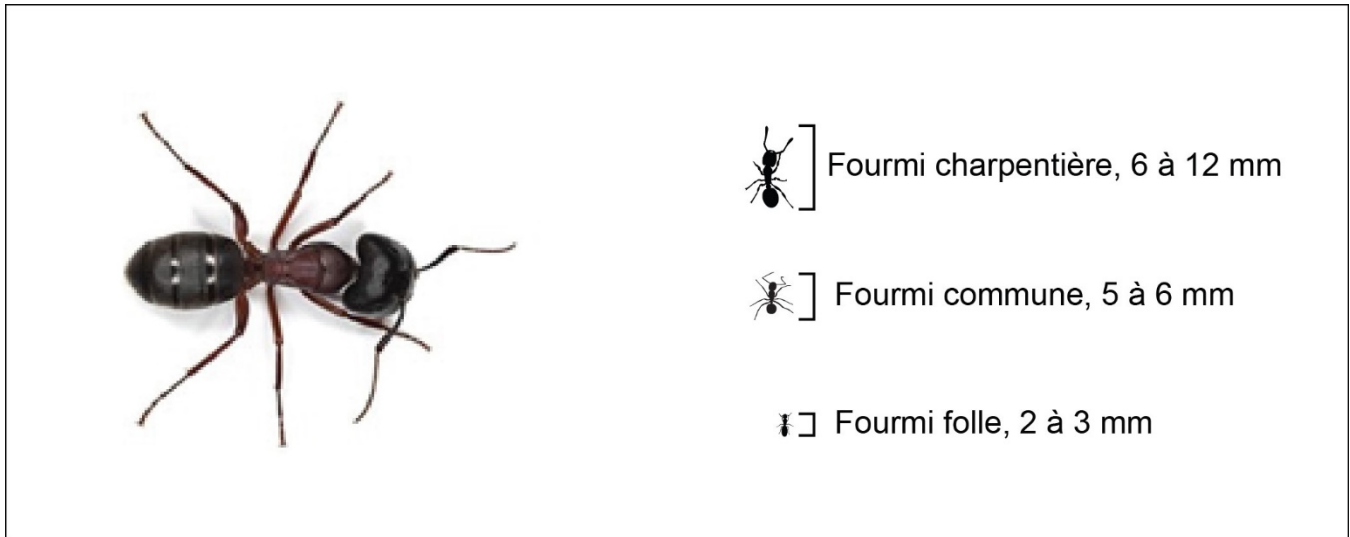
- Gardez votre maison propre.
- Nettoyez à la vapeur les meubles, les jouets ou les objets d'artisanat. Pour les articles que vous ne pouvez pas nettoyer à la vapeur, congelez les articles infestés pendant au moins 24 heures à 1 semaine.
- Passez l'aspirateur régulièrement pour éliminer les sources de nourriture, les coquerelles et leurs oothèques. Placez votre sac d'aspirateur dans de l'eau savonneuse pour vous assurer que les parasites sont tous détruits après l'aspiration. Jetez le sac d'aspirateur dans une poubelle extérieure, si possible.
- Achetez ou fabriquez des pièges à coquerelles.
- Envisagez de faire appel à un exterminateur professionnel de vermine.

Références

L'information ci-dessus provient des références suivantes :

- [Coquerelles - Canada.ca](http://Canada.ca)
- [Coquerelles- Santé publique Ottawa](#)
- [Coquerelles | Faits et identification, contrôle et prévention \(orkincanada.ca\)](http://orkincanada.ca)

Fourmis



Les fourmis sont de petits insectes noirs, bruns, rouges ou jaunes. Les fourmis charpentières sont un type de fourmi plus gros, qui peut mesurer jusqu'à 13 mm.

Prévenir et traiter les fourmis

Selon le gouvernement du Canada, supprimer l'accès à la nourriture et à l'eau est le moyen le plus simple d'éviter les problèmes d'organismes nuisibles :

- Conservez les aliments attrayants pour les fourmis dans des bocaux en verre avec des joints en caoutchouc, ou dans des récipients en plastique avec des couvercles qui se ferment serrés.
- Gardez les comptoirs de cuisine propres. Balayez ou passez l'aspirateur souvent sur le plancher, en particulier autour des plats pour animaux de compagnie.
- Rincez les contenants avant de les mettre à la poubelle ou dans des bacs de recyclage.
- Videz souvent les poubelles de cuisine.
- Placez les composteurs à une distance raisonnable de votre maison.
- Placez les plats de nourriture pour animaux de compagnie dans une assiette peu profonde remplie d'eau. Les fourmis ne savent pas nager, elles ne pourront donc pas avoir accès à la nourriture de votre animal.

- Les fourmis ne franchiront pas les barrières collantes. Essayez de placer du ruban adhésif double face autour des pieds des supports de plantes.
- Inondez les nids de fourmis à plusieurs reprises avec un tuyau d'arrosage pour encourager les fourmis à s'éloigner de votre maison.
- Versez de l'eau bouillante et du détergent dans le nid pour réduire temporairement la population d'une colonie.

Les propriétaires peuvent aider à éviter les fourmis en :

- réparant et en scellant autant de fissures visibles dans les fondations et les murs extérieurs de la maison que possible.
- calfeutrant le long des plinthes, des fissures et des crevasses pour empêcher les fourmis de traverser votre maison. Si nécessaire, utilisez du ruban adhésif ou de la vaseline pour sceller temporairement les fissures.

Envisagez de faire appel à un exterminateur professionnel qui peut utiliser des produits chimiques pour traiter les fourmis. Des produits non chimiques et des systèmes d'appâts peuvent également être utilisés pour traiter les fourmis.

Références

L'information ci-dessus provient des références suivantes :

- [Fourmis - Canada.ca](http://Fourmis-Canada.ca)
- [Ant Types & Facts | How to Get Rid of Ants | Orkin](#)

Rats et souris



La souris domestique a de grandes oreilles et est brun clair à gris foncé. Les rats sont plus gros que les souris et peuvent peser jusqu'à 0,5 kg (1 lb) Les rats et les souris transmettent des maladies et peuvent causer des dommages aux bâtiments.

Prévenir et traiter les rats et les souris

Lorsque vous entendez la nuit des bruits dans les murs, si vous remarquez des objets rongés et mordillés ou des emballages d'aliments endommagés, il est possible qu'une infestation de

rats ou de souris en soit la cause. La présence d'excréments et d'urine, de terriers ou de trous dans les fondations ou à proximité, ainsi que d'empreintes sur les surfaces poussiéreuses, sont aussi des signes d'infestation. Avertissez immédiatement votre propriétaire si vous pensez qu'il y a une infestation de rats ou de souris.

Si des rats et des souris sont présents dans un logement loué il existe plusieurs options de contrôle que les locataires peuvent utiliser :

- Rendez leur logement moins attrayant pour les rongeurs en éliminant le désordre et les ordures autour du logement et en scellant les poubelles pour empêcher les rats et les souris d'y entrer.
- Les ordures ménagères doivent être conservées dans un contenant avec un couvercle scellé.
- Les pièges à ressort et les pièges électroniques sont faciles à utiliser et très efficaces. Les pièges qui permettent de capturer l'animal vivant se déclenchent lorsque l'animal marche dessus.
- Les dispositifs à ultrasons émettent des ondes sonores ou des vibrations qui déplaisent aux rats et aux souris. Cependant, gardez à l'esprit que les rats et les souris peuvent toutefois s'y habituer et revenir. Il est donc recommandé de combiner l'emploi des dispositifs à ultrasons avec d'autres méthodes de lutte.
- Envisagez de faire appel à un exterminateur professionnel de vermine.

La prévention est un élément clé du contrôle des problèmes de rongeurs dans votre logement. Voici quelques conseils préventifs qu'un propriétaire peut mettre en œuvre pour éliminer les rongeurs :

- S'assurer que toutes les fissures sont scellées à l'extérieur du logement locatif.
- Faites appel à un exterminateur professionnel de vermine.

Références

L'information ci-dessus provient des références suivantes :

- [Lutte contre les rats - Santé publique Ottawa](#)
- [Rats et souris - Canada.ca](#)
- [Common Types of Rodents | Remove Rats & Mice | Orkin](#)

[Nom de la vermine]

[Fournissez de l'information supplémentaire sur les organismes nuisibles pour vos locataires spécifiques à votre immeuble locatif, le cas échéant.]

3. Signalement

Soumettre une demande de service antiparasitaire

[Fournir de l'information sur les processus de déclaration des infestations suspectes d'organismes nuisibles qui corresponde à l'exigence de demande de service aux locataires dans le Règlement sur la gestion des logements locatifs]

Comment soumettre une demande de service

[Entrez les étapes à suivre par les locataires pour soumettre une demande de service liée aux organismes nuisibles]

Exigences de réinspection

[Entrez l'information concernant les obligations de réinspecter les zones dans les 15 à 30 jours où le traitement a été entrepris]

EXEMPLE

4. Traitement

Le Règlement sur la gestion des logements locatifs exige que les propriétaires incluent des plans de traitement permanents pour les punaises de lit, les coquerelles, les fourmis, les rats, les souris et tout autre organisme nuisible connu pour causer des infestations dans l'immeuble locatif. Ces plans de traitement doivent être appliqués en cas d'infestation. Voir ci-dessous un exemple de plan de traitement des punaises de lit fourni par Logement communautaire d'Ottawa.

Plan de traitement des punaises de lit

[Créez un plan de traitement permanent pour tous les organismes nuisibles à votre immeuble locatif. Vous trouverez ci-dessous un exemple de plan de traitement permanent pour les punaises de lit]



Plan de traitement permanent - Réponse punaise de lit

EXEMPLE

**** Ceci est un modèle créé par Logement communautaire d'Ottawa et doit être utilisé aux fins d'information seulement ****

Plan de traitement standard contre les punaises de lit

Visite initiale :

Examen

- Aspirateur
- Enveloppe de matelas
 - Nombre installé _____
- Fossés
 - Nombre installé _____
- Vapeur

Traitement de suivi : Oui Non Date : _____

Examen

- Aspirateur
- Vapeur
- Enveloppe de matelas
 - Nombre installé _____
- Fossés
 - Nombre installé _____
- Traitement chimique (tous les humains et tous les animaux doivent quitter le logement pendant au moins 4 heures)
 - Produit utilisé _____
 - Quantité utilisée _____

Responsabilité du locataire pour le suivi

- Ramassez les vêtements et autres objets éparpillés sur le plancher
- Retirez l'ensemble des draps, couvertures, couettes, oreillers ou autre élément de literie des lits. Le tout doit être mis dans la sècheuse pendant 40 minutes à cycle élevé
- Retirez tous les déchets de la maison
- Désencombrez pour éliminer les éventuels abris de punaises de lit
- Éloignez tous les meubles du mur pour permettre l'accès aux plinthes
- Aspirez les plinthes pour enlever la poussière et les débris

- Autre :

Nom du technicien : _____

Date de visite : _____

Avis d'entrée et plan de traitement supplémentaire

Avis d'entrée et plan de traitement

EXEMPLE

**** Ceci est un modèle créé par EOLO et doit être utilisé aux fins d'information seulement ****

AVIS D'ENTRÉE

ET PLAN DE TRAITEMENT

(PRÉPARATION NORMALE)

Cher(s) résident(s) de _____

Le (date) _____, entre (heure) _____ et _____, un membre du personnel ou un exploitant de service de lutte antiparasitaire entrera dans votre logement pour traiter le logement contre (nom de l'organisme nuisible) _____ par un ou plusieurs des moyens suivants : aspiration, nettoyage à la vapeur, une pulvérisation de pesticides, traitements au gel ou poussières résiduelles (en utilisant des produits approuvés par Santé Canada). Des moniteurs antiparasitaires peuvent être laissés dans votre logement.

DES INSTRUCTIONS VOUS CONCERNANT SONT JOINTES. VEUILLEZ COMMENCER LE TRAVAIL DE PRÉPARATION DÈS QUE POSSIBLE, car une grande partie de la préparation doit être effectuée AVANT LE TRAITEMENT pour éliminer les organismes nuisibles.

VOUS DEVEZ RESPECTER LES INSTRUCTIONS CI-JOINTES ET CI-DESSOUS. SI VOUS NE SUIVEZ PAS LES INSTRUCTIONS, cela peut facilement

- entraîner l'échec du traitement antiparasitaire ou
- vous amener à commettre une infraction en vertu de l'article 37 du Règlement sur la gestion des logements locatifs de la Ville d'Ottawa

VOICI D'AUTRES INSTRUCTIONS (en plus des instructions ci-jointes) :

POUR LA JOURNÉE DU TRAITEMENT :

2. Assurez-vous que tous les animaux sont sous contrôle ou en cage.
3. Rangez tous les objets de valeur.
4. Soyez prêt à rester à l'écart du logement (avec vos animaux de compagnie) pendant 6 heures après la visite si nécessaire.

APRÈS LE TRAITEMENT :

5. Si des produits de traitement, des résidus ou de la poussière sont laissés derrière, **NE LES NETTOYEZ PAS JUSQU'À CE QUE NOUS REVENIONS INSPECTER DANS 15 À 30 JOURS.**
6. Si des pièges à organismes nuisibles ou des moniteurs sont laissés après la visite, n'interférez en aucune façon avec eux.

Après le traitement, nous vous contacterons pour planifier une inspection de suivi ou un autre traitement antiparasitaire complet. Si un traitement supplémentaire est nécessaire, d'autres instructions suivront.

Si vous avez des questions, contactez _____.

**AVIS D'ENTRÉE
ET PLAN DE TRAITEMENT
(PRÉPARATION MINIMALE)**

Cher(s) résident(s) de _____

Le (date) _____ entre (heure) _____ et _____, un membre du personnel ou un exploitant de service de lutte antiparasitaire entrera dans votre logement pour inspecter le logement à la recherche de (nom de l'organisme nuisible)

Après l'inspection, le membre du personnel ou l'exploitant de service de lutte antiparasitaire PEUT traiter des parties du logement par l'un ou plusieurs des moyens suivants : aspiration, nettoyage à la vapeur, pulvérisation de pesticide, traitements au gel ou poussières résiduelles (en utilisant des produits approuvés par Santé Canada). Des moniteurs antiparasitaires peuvent être laissés dans votre logement.

INSTRUCTIONS POUR VOUS

POUR LA JOURNÉE D'INSPECTION/DU TRAITEMENT :

1. Sans déplacer plus d'articles que nécessaire, veuillez vous assurer que le personnel ou l'exploitant de service de lutte antiparasitaire peut accéder à la pièce et à la zone où vous pensez que les organismes nuisibles se trouvent.
2. Assurez-vous que tous les animaux sont sous contrôle ou en cage.
3. Rangez tous les objets de valeur.
4. Soyez prêt à rester à l'écart du logement (avec vos animaux de compagnie) pendant 6 heures après la visite si nécessaire.

APRÈS LA JOURNÉE D'INSPECTION/DU TRAITEMENT :

5. Si des produits de traitement (tels que des résidus, des gels ou de la poussière) sont laissés derrière, **NE LES NETTOYEZ PAS JUSQU'À CE QUE NOUS REVENIONS INSPECTER DANS 15 À 30 JOURS.**

6. Si des pièges à organismes nuisibles ou des moniteurs sont laissés après la visite, n'interférez en aucune façon avec eux.

VOUS DEVEZ RESPECTER LES INSTRUCTIONS CI-JOINTES ET CI-DESSOUS. SI VOUS NE SUIVEZ PAS LES INSTRUCTIONS, cela peut facilement

- **entraîner l'échec du traitement antiparasitaire ou**
- **vous amener à commettre une infraction en vertu de l'article 37 du Règlement sur la gestion des logements locatifs de la Ville d'Ottawa**

Après l'inspection ou le traitement, nous vous contacterons de nouveau pour vous communiquer le résultat de l'inspection, ou pour planifier une inspection de suivi ou un traitement antiparasitaire complet. Si un traitement supplémentaire est nécessaire, d'autres instructions suivront.

Si vous avez des questions, contactez _____.

**AVIS D'ENTRÉE
ET PLAN DE TRAITEMENT
(INSPECTION ET TRAITEMENT POSSIBLE SANS PESTICIDE UNIQUEMENT)**

Cher(s) résident(s) de _____

Le (date) _____, entre (heure) _____ et _____, un membre du personnel ou un exploitant de service de lutte antiparasitaire entrera dans votre logement pour inspecter le logement à la recherche de (type d'organisme nuisible)

Après l'inspection, le membre du personnel ou l'exploitant de service de lutte antiparasitaire PEUT traiter des parties du logement par l'un ou plusieurs des moyens suivants : aspiration, nettoyage à la vapeur, traitements au gel ou poussières résiduelles (en utilisant des produits approuvés par Santé Canada). Des moniteurs antiparasitaires peuvent être laissés dans votre logement.

INSTRUCTIONS POUR VOUS

POUR LA JOURNÉE D'INSPECTION/DU TRAITEMENT :

1. Sans déplacer plus d'articles que nécessaire, veuillez vous assurer que le personnel ou l'exploitant de service de lutte antiparasitaire peut accéder à la pièce et à la zone où vous pensez que les organismes nuisibles se trouvent.
2. Assurez-vous que tous les animaux sont sous contrôle ou en cage.

3. Rangez tous les objets de valeur.

APRÈS LA JOURNÉE D'INSPECTION/DU TRAITEMENT :

4. Si des produits de traitement (tels que des résidus, des gels ou de la poussière) sont laissés derrière, NE LES NETTOYEZ PAS JUSQU'À CE QUE NOUS REVENIONS INSPECTER DANS 15 À 30 JOURS.

5. Si des pièges à organismes nuisibles ou des moniteurs sont laissés après la visite, n'interférez en aucune façon avec eux.

Après l'inspection ou le traitement, nous vous contacterons de nouveau pour vous communiquer le résultat de l'inspection, ou pour planifier une inspection de suivi ou un traitement antiparasitaire complet. Si un traitement supplémentaire est nécessaire, d'autres instructions suivront.

Si vous avez des questions, contactez _____.

[Créez un plan de traitement permanent distinct pour les coquerelles, les fourmis, les rats et les souris, et tout autre organisme nuisible spécifique à votre logement locatif. Un exemple de plan de traitement permanent pour les punaises de lit se trouve ci-dessus]

Plan de traitement pour les coquerelles

Plan de traitement pour les fourmis

Plan de traitement pour les rats et les souris

Plan de traitement antiparasitaire spécifique à votre logement locatif